

## **QUESTIONS/REPONSES ECRITES ASSEMBLEE 2008**

**Votre question :** Je reçois à plusieurs reprises la convocation alors que mes actions sont au porteur ?

**Notre réponse :** Vos actions étant au porteur, vous n'êtes effectivement pas identifié dans le registre des actionnaires. En conséquence, nous ne pouvons pas en principe vous adresser l'avis de convocation, seuls les actionnaires au nominatif étant destinataires de ces documents.

Renault vous a adressé l'avis de convocation en raison de votre appartenance au Club des actionnaires ; cela étant, nous reconnaissons que vous n'auriez pas dû le recevoir à plusieurs reprises. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément. Pour toute question complémentaire, nous vous remercions de vous rapprocher du service des Relations avec les Actionnaires de Renault dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Numéro vert : 0 800 650 650 (France uniquement)  
ou + 33(0)1 76 84 59 99 (France et étranger).

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Etant le plus mauvais « performer » du CAC40 (-30%) depuis le début 2008, vous n'êtes pas, Monsieur le Président, celui de notre pouvoir d'achat d'actionnaires. Comment envisagez-vous d'y remédier ?

**Notre réponse :** Le Groupe a fait face à un environnement financier et boursier très perturbé depuis l'été 2007 avec le démarrage de la crise des subprimes aux Etats-Unis. Cette crise a impacté l'ensemble des valeurs mais a également eu une incidence plus particulièrement marquée sur les secteurs cycliques comme l'Automobile. Par ailleurs, dans ce contexte, les investisseurs ont eu tendance à « surpondérer » le très court terme au détriment d'approches plus moyen terme qui avaient porté la croissance du titre Renault dans la première partie de 2007. Il n'existe

pas de doute aujourd'hui sur le potentiel de l'entreprise. Ce n'est pas cela qui est en cause. Aujourd'hui, le marché nous envoie un signal : il veut voir plus 10% de croissance. Il veut qu'on démontre notre capacité à réaliser les 6% de marge opérationnelle. Il y a toujours de bonne raison qui explique que le décollage n'a pas encore lieu, mais je ne pense pas que la question soit une question de stratégie. L'ensemble des acteurs du marché sont convaincus que la stratégie de Renault et de l'Alliance fait du sens. Le marché veut des résultats convaincants et réguliers, une progression constante et c'est à nous de le montrer. Il faut montrer les performances aussi bien commerciales que financières. Au terme de ces deux années, nous sommes en ligne avec la trajectoire fixée par notre plan de croissance Renault Contrat 2009. Nous venons par ailleurs d'annoncer pour 2008 que nous maintenons notre objectif de 4,5% de marge opérationnelle et que nous conservons une perspective de croissance de nos volumes de plus de 10%. Notre ambition est de positionner durablement Renault sur un sentier de croissance forte et rentable. Rappelons également que nous avons associé nos actionnaires à l'avancée du Plan avec une progression forte du dividende telle qu'elle avait été annoncée dès février 2006.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** En ville, plus une voiture est petite et plus elle se gare facilement. Quelle est la logique d'avoir augmenté la taille de la Twingo ? N'y a-t-il pas de place pour une vraie très petite (< 3 m 40) voiture dans la gamme Renault-Nissan ?

**Notre réponse :** La taille de la voiture n'est qu'un critère parmi de nombreux autres dans le choix d'un véhicule. S'il est vrai qu'un véhicule de petite taille se gare plus facilement en ville, la contrepartie est le manque de place à l'intérieur (pour le conducteur, les passagers à l'arrière et/ou le coffre). D'autre part, les nouveaux impératifs de sécurité ont également un impact sur la taille des véhicules. Renault est un acteur majeur du segment des petites citadines avec Twingo, mais aussi Clio Campus, Clio, Clio Estate, Modus et Grand Modus, et offre une alternative à presque tous les clients sur ce segment. Le segment des véhicules plus petits que Twingo est très faible en volume (moins de 4% du marché

français en 2007) et il est difficile de rentabiliser un modèle sur ce segment. Cela ne veut pas dire que Renault n'étudie pas cette possibilité, mais elle n'est pas à l'ordre du jour à court terme.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Les Titres Participatifs (TP) émis à une époque où Renault était en grande difficulté sont rémunérés sur la base du CA et non des bénéfices.

- Pourquoi avoir gardé un reliquat de « groupes TP qui coûtent cher à l'entreprise et à l'actionnaire ?
- Quelle politique TP dans le futur ?

**Notre réponse :** En 2004, RENAULT a lancé une OPA aux fins de racheter l'ensemble des titres participatif (i.e 2 millions) à un prix d'environ 20% de plus que le dernier cours du titre à l'époque. A peu près 60% des porteurs ont apporté leurs titres à l'offre. Les 40% de titres qui restent en circulation ne sont donc pas l'issue d'un choix de conservation de RENAULT mais le résultat d'une offre de rachat faite par RENAULT auprès des porteurs.

Aucune opération sur les TP n'est envisagée actuellement ou dans les prochains mois.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** La quatorzième résolution demande encore une fois le droit à l'augmentation de capital, à l'émission d'actions réservées aux salariés, possibilité qui n'est pas exercée depuis 6 ans. Les salariés sont des actionnaires stables et fidèles à l'entreprise (10 ans de détention en moyenne). A quand une offre aux salariés. N'y a-t-il pas deux poids deux mesures par rapport à la souscription d'actions à certains salariés réalisées dans sa totalité en 2007 ?

**Notre réponse :** Si Renault est bien entendu très favorable à l'actionnariat salarié, qui permet de solidariser les actionnaires et les salariés et d'associer ces derniers à la performance globale de l'entreprise, nous ne souhaitons pas mettre en œuvre ces opérations à n'importe quel prix. C'est avant tout l'adhésion au projet d'entreprise et la confiance dans ses performances futures qui doivent pousser le salarié à se porter actionnaire.

Ainsi, si nous sommes toujours très ouverts à différentes formules permettant de fidéliser les actionnaires, notamment les salariés, nous pensons qu'une politique dynamique de dividende est la meilleure façon de fidéliser l'actionnariat.

**NB :** cette résolution est soumise à votre approbation périodiquement conformément à la réglementation qui impose aux sociétés de présenter cette résolution à l'Assemblée Générale des actionnaires dès lors que le texte des résolutions comporte des résolutions ayant pour effet une augmentation de capital social.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** La quatorzième résolution demande encore une fois le droit à l'augmentation de capital, à l'émission d'actions réservées aux salariés, possibilité qui n'est pas exercée depuis 6 ans. Les salariés sont des actionnaires stables et fidèles à l'entreprise (10 ans de détention en moyenne). A quand une offre aux salariés. N'y a-t-il pas deux poids deux mesures par rapport à la souscription d'actions à certains salariés réalisées dans sa totalité en 2007 ?

**Notre réponse :** Si Renault est bien entendu très favorable à l'actionnariat salarié, qui permet de solidariser les actionnaires et les salariés et d'associer ces

derniers à la performance globale de l'entreprise, nous ne souhaitons pas mettre en œuvre ces opérations à n'importe quel prix. C'est avant tout l'adhésion au projet d'entreprise et la confiance dans ses performances futures qui doivent pousser le salarié à se porter actionnaire.

Ainsi, si nous sommes toujours très ouverts à différentes formules permettant de fidéliser les actionnaires, notamment les salariés, nous pensons qu'une politique dynamique de dividende est la meilleure façon de fidéliser l'actionariat.

NB: cette résolution est soumise à votre approbation périodiquement conformément à la réglementation qui impose aux sociétés de présenter cette résolution à l'Assemblée Générale des actionnaires dès lors que le texte des résolutions comporte des résolutions ayant pour effet une augmentation de capital social.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question** : Le style des Nouvelles Renault est fade. Pourquoi ?  
Est-ce qu'il y a une évolution du Moteur 1,5 DCI ?

**Notre réponse** : Le style est une affaire de goût. Clio 3 a été élue voiture de l'année en 2006. Laguna Estate a été élue voiture la plus belle de l'année 2008. On ne peut pas dire que le style des nouvelles Renault est fade. La nouvelle Mégane en donnera une nouvelle preuve éclatante au Mondial de l'Automobile à Paris en octobre.

Le moteur 1.5 DCI évolue régulièrement et existe déjà en de nombreuses versions de différentes puissances. Ce moteur est encore amené à évoluer en raison des contraintes d'émission de CO<sup>2</sup> de plus en plus draconiennes en Europe.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

**Votre question :** Pourquoi nos actions sont en chute libre. Est-ce le fait de nos voitures à bas coûts ? Une disqualification de Renault par des acheteurs potentiels, mélange Renault/Dacia. Si ceci est vrai, à quand une marque Renault plus « Prestige »?

**Notre réponse :** Notre Groupe a pour ambition de gagner de l'argent sur tous les modèles, or Logan dégage une marge opérationnelle en ligne avec la profitabilité attendue du Groupe. Il n'est pas prévu de lancer une marque de prestige en tant que telle, comme Infiniti pour Nissan. Nous possédons effectivement la marque Alpine qui pourrait être utilisée un jour mais notre stratégie est clairement de repositionner Renault dans le haut de gamme généraliste, avec Laguna dans toutes ses versions (Berline, Estate, GT et le Coupé qui vient d'être présenté), comme première étape. D'autres modèles suivront, sous la marque Renault. Renault propose aujourd'hui une gamme Renault Sport en parallèle de la gamme VP, sur Clio, Mégane et bientôt Nouvelle Twingo. Nous possédons également la marque Alpine qui pourra être utilisée un jour.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Vous proposez d'annexer au compte-rendu de l'Assemblée une présentation technique de véhicules pouvant répondre aux défis futurs liés à l'environnement.

**Notre réponse :** Nous ne pouvons donner suite à votre demande pour des raisons légales. Le compte-rendu doit refléter de manière précise les débats intervenus en Assemblée et, comme vous le savez, le Président n'a pu vous répondre en séance. Il s'était engagé en revanche à vous répondre par écrit.

Si votre présentation a retenu notre attention, qu'il nous soit permis d'indiquer que Renault dispose déjà d'un ambitieux plan au service de l'environnement, couvrant le cycle de vie complet de la voiture. Dans le cadre de son plan stratégique, Renault s'est engagé à vendre 1 million de véhicules émettant moins de 140 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre,

dont un tiers émettra moins de 120 grammes. Renault s'est aussi engagé à proposer une double offre de biocarburants pour ses clients.

Pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> des moteurs traditionnels, Renault a introduit dans sa gamme des moteurs à cylindrée réduite comme le moteur essence 1,2 litres turbocompressé 100 ch, et le moteur diesel 1.5 DCI 110 ch, ce moteur permettant notamment à la nouvelle Laguna d'être disponible à 130 grammes de CO<sub>2</sub> émis par kilomètre. Dès 2007, en Europe, Renault a atteint 48% des véhicules vendus émettant moins de 140 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre.

En matière de biocarburants, depuis juin 2007, Renault commercialise Mégane 1.6 16v 105 ch (version Berline et Estate) compatible au bioéthanol E85. En 2008, suivront Clio III et Nouveau Kangoo. L'offre existe depuis 2004 sur Clio et Mégane au Brésil. Pour les moteurs diesel, des versions du Master et du Traffic sont d'ores et déjà compatibles avec le biodiesel B30.

Au-delà de l'amélioration des techniques traditionnelles, en coopération avec Nissan, Renault développe un ensemble de technologies alternatives abordables au plus grand nombre, pour une réduction vraiment significative des émissions. Par exemple, Renault, au sein de l'Alliance, s'est engagé à proposer des véhicules à « zéro émission ». La première étape a vu le jour en janvier 2008, avec la signature d'un protocole d'accord avec Project Better Place, pour le déploiement d'un parc de véhicules électriques dès 2011 en Israël, puis au Danemark. Cette démarche nouvelle et concertée entre Renault, Project Better Place et certains Etats, permettra d'offrir des véhicules sans émissions, aux prix et performances des gammes traditionnelles dans une infrastructure adaptée.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Comme suite à la grève de Dacia, ne pensez-vous pas avoir modifié la société roumaine en créant une classe plus aisée ? Quelle est à terme l'évolution de l'usine compte tenu du fait que cette usine n'est pas robotisée ?

**Notre réponse :** Nous observons une augmentation des salaires en Roumanie dans tous les secteurs de l'économie, renforcée par l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne. Les augmentations décidées entre la direction de Dacia et les syndicats participent à ce mouvement, tout en étant de nature à maintenir la compétitivité du site de Pitesti à long terme pour

la production des véhicules de la gamme Dacia et de pièces pour le programme Logan dans le monde.

L'usine de Pitesti reste l'usine berceau du programme Logan. Depuis 2008, sa capacité de production est de 350 000 véhicules/an. L'usine assemble les 5 modèles de la gamme Dacia : Logan, Logan MCV, Logan Van, Logan Pick-up et Sandero. Elle produit également des pièces pour l'ensemble des sites qui produisent Logan dans le monde : Russie, Maroc, Colombie, Iran, Inde, Brésil.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Le rapport remis à chaque actionnaire à l'entrée de la salle n'est pas aux normes AMF. Vous avez l'obligation légale de remettre à tout actionnaire présent le seul document significatif : le document de référence AMF.

**Notre réponse :** Soyez assuré que nous sommes très soucieux de vous assurer la plus grande transparence et qu'à ce titre, nous avons bien entendu mis à votre disposition à l'entrée de l'amphithéâtre le document de référence 2007 ainsi que le document de synthèse intitulé « rapport annuel ». Aussi, je déplore que vous n'ayez pu trouver le document de référence pour un motif qui m'est inconnu (rupture de l'approvisionnement momentané sur l'espace dédié lors de votre passage ?...). Cela étant, nous veillerons à l'avenir à ce que ce désagrément ne se reproduise pas.

Vous trouverez joint un exemplaire du document de référence que vous pouvez également consulter sur notre site internet [www.renault.com](http://www.renault.com) dans la rubrique Finance.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

**Votre question :** Est-ce que des actions gratuites ont été distribuées à d'autres personnes qu'à celles mentionnées dans le document mentionné dans le document de l'Assemblée 2008 ?

**Notre réponse :** Nous vous confirmons en effet, qu'en application des dispositions légales, le rapport spécial du Conseil d'administration concernant l'attribution gratuite d'actions\* mentionne nominativement les 10 salariés ayant bénéficié du nombre le plus élevé d'actions gratuites au cours de l'exercice 2007. Outre ces 10 salariés, il convient de noter que des actions gratuites ont été attribuées à 72 autres salariés.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous reporter au rapport précité, lequel indique que le Conseil d'administration lors de sa séance du 5 décembre 2007 a attribué, sous conditions de performances, des actions gratuites à 82 bénéficiaires (soit un total de 132 166 actions gratuites).

(\* Cf. la brochure « Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 » qui vous a été remise dans la malette à l'entrée de l'Assemblée Générale).

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Comment justifiez-vous le fait que Renault refuse de communiquer les documents requis par la loi ? Je vous renvoie au document de convocation de l'AG. Il me semble que sauf erreur de ma part, il s'agit de l'article R 225.88 du Code de Commerce. Etant actionnaire au nominatif pur, j'avais demandé depuis plus de 3 ans son application. Force est de constater que vous ne vous pliez pas à la loi. Pourquoi ?

**Notre réponse :** En votre qualité d'actionnaire au nominatif pur, vous pouvez effectivement au titre de la réglementation formuler une demande unique de documents valables pour les Assemblées générales ultérieures à cette demande. Or, après vérification, il apparaît que nous n'avons pas de traces de cette demande. Aussi, en vue de remédier à cette situation dès l'année prochaine, vous trouverez un formulaire de demande de documentation à retourner à l'attention du Secrétaire de l'Assemblée Générale, Monsieur Christian Husson. Soyez assuré que nous prendrons toutes les dispositions dès l'année prochaine pour répondre au mieux à votre demande.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Comment justifiez-vous le fait que Renault refuse de communiquer les documents requis par la loi ? Je vous renvoie au document de convocation de l'AG. Il me semble que sauf erreur de ma part, il s'agit de l'article R 225.88 du Code de Commerce. Etant actionnaire au nominatif pur, j'avais demandé depuis plus de 3 ans son application. Force est de constater que vous ne vous pliez pas à la loi. Pourquoi ?

**Notre réponse :** En votre qualité d'actionnaire au nominatif pur, vous pouvez effectivement au titre de la réglementation formuler une demande unique de documents valables pour les Assemblées générales ultérieures à cette demande. Or, après vérification, il apparaît que nous n'avons pas de traces de cette demande. Aussi, en vue de remédier à cette situation dès l'année prochaine, vous trouverez un formulaire de demande de documentation à retourner à l'attention du Secrétaire de l'Assemblée Générale, Monsieur Christian Husson. Soyez assuré que nous prendrons toutes les dispositions dès l'année prochaine pour répondre au mieux à votre demande.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

**Votre question :** Les effectifs du Groupe sont en baisse tous les ans. Ainsi, dans les années à venir, il y aura beaucoup de départ à la retraite, mais l'activité dans certains sites est en hausse et parfois pénible. D'autres sites ont des jours chômés (ex : Sandouville). Comment pensez-vous faire pour maintenir des emplois en France et dans le monde en améliorant les conditions de travail et la stabilité de l'emploi. ?

**Notre réponse :** La croissance de Renault se déroule essentiellement hors d'Europe. Afin d'accompagner cette croissance à l'international, notre politique consiste

à produire au plus près des marchés les véhicules souhaités par les clients. Parallèlement, des sites d'ingénieries se développent au plus près des marchés (Roumanie, Brésil, Corée), pour analyser les attentes des clients, pour se situer au plus près des fournisseurs de composants et se placer au service de la performance des usines locales.

Dans ce cadre, Renault conduit une politique d'emploi orientée vers son développement international. Ces dernières années, les effectifs du groupe ont augmenté, mais uniquement du fait de la croissance hors d'Europe.

En Europe et en France, après des années de très forts recrutements (29 000 collaborateurs recrutés en France en 6 ans, soit plus de 30% de l'effectif renouvelé), Renault cible désormais ses recrutements sur les besoins prioritaires des métiers particulièrement en lien avec Renault Contrat 2009 et les programmes à venir, pour répondre à des objectifs de productivité renforcés dans un contexte de forte concurrence sur les marchés.

L'objectif est avant tout de poursuivre l'intégration, le développement et la pérennisation des compétences nouvelles. Pour cela, Renault, en complément des efforts de formation, s'appuie sur des dispositifs de gestion de carrière éprouvés : parcours d'intégration, comités de carrière, mobilité, promotion interne.

Par ailleurs, l'entreprise entend optimiser l'utilisation des ressources internes par une politique active de mobilité et de rééquilibrage des forces internes. Pour les sites tertiaires, plus de 400 personnes ont été concernées en 2007 par des mobilités des fonctions support vers d'autres fonctions de l'entreprise : ingénierie, commerce, fabrication. Pour les sites industriels, des actions de rééquilibrage des effectifs entre établissements connaissant une sous-activité temporaire et ceux devant faire face à une activité élevée se sont poursuivies. Ce rééquilibrage s'est traduit par des prêts de personnel, à hauteur de 600 personnes en 2007.

Pour 2008, Renault prévoit une stabilité des effectifs dans le monde au niveau du Groupe, ce qui signifie une compensation des départs estimés aux environs de 6 500 en 2008. En France, dans un contexte concurrentiel tendu, Renault prévoit de recruter 1 personne pour 2 départs. L'entreprise poursuivra par ailleurs sa politique de rééquilibrage des forces internes et la dynamique de solidarité permettant de limiter les effets de la sous-activité de certains sites industriels et, notamment, le chômage partiel.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

**Votre question :** Dans le cadre des accords du groupe Renault et des organisations syndicales, beaucoup d'accords ne sont pas respectés voire détournés. Pour cela, je vous demande de bien vouloir faire appel à tous les chefs des sites du groupe et à respecter ces engagements et à les appliquer.

**Notre réponse :** La Direction de Renault est attachée au strict respect des engagements qui sont pris dans le cadre des accords d'entreprise et veille à leur application dans l'ensemble des établissements de l'entreprise. Si votre question fait référence à un cas particulier, nous restons bien entendu à votre disposition pour y apporter une réponse précise.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

---

**Votre question :** Dans le bilan social pour 2008, pourriez-vous dans le tableau page 20 « répartition de l'effectif selon l'âge et l'ancienneté » faire apparaître la tranche d'âge plus fine des 58 à 60 ans ?

**Notre réponse :** Les indicateurs du Bilan social de Renault s.a.s sont déjà suffisamment détaillés pour permettre une information claire et précise. La rubrique "répartition des effectifs selon l'âge et l'ancienneté" à laquelle vous faites référence est actuellement présentée en 10 tranches d'âge de 5 ans dont la tranche 55-59 ans. Il ne nous paraît donc pas opportun d'affiner cette répartition. Si toutefois vous aviez une question plus spécifique sur cet indicateur, nous restons bien entendu à votre disposition pour y apporter une réponse.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Pourquoi les parkings ne sont-ils pas indiqués dans l'invitation ?

**Notre réponse :** L'avis de convocation adressé à tout actionnaire au nominatif comportait un Plan d'accès fourni par le CNIT. Nous n'y avons effectivement apporté aucune modification complémentaire. Cela étant, nous prenons acte de votre remarque afin de rendre plus visible ces indications.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

---

**Votre question :** Je possède 12 actions Renault dans un PEA. J'ai reçu l'avis de convocation de l'AG et répondu le 6 avril pour demander la carte d'admission. Ne l'ayant pas reçu, je me présente et l'on me répond qu'il y a des problèmes de courriers. On me remet une carte d'invité sans droit de vote. Cela me paraît juridiquement comme moralement contestable. Qu'en pensez-vous ?

**Notre réponse :** En dépit de nos efforts pour accroître le délai entre la diffusion des avis de convocation à l'Assemblée Générale et la tenue de celle-ci, nous avons effectivement rencontré quelques difficultés de courriers qui peuvent expliquer le fait que vous n'avez pas reçu votre carte d'admission. Après vérification, il apparaît en effet que nous n'avons reçu aucune demande de carte d'admission à votre nom.

Cela étant, en votre qualité d'actionnaire au porteur, vous pouviez accéder à l'Assemblée Générale et prendre part au vote dès lors que vous vous présentiez au guichet d'accueil muni d'une attestation de participation délivré par votre intermédiaire financier. En l'absence de ce document, nous ne pouvions pas vous délivrer un boîtier de vote dans la mesure où nous ne connaissions pas votre nombre d'actions.

Pour éviter ce type d'incidents, nous encourageons nos actionnaires à mettre leurs titres au nominatif pur ou au nominatif administré.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service des Relations avec les Actionnaires de Renault dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous et qui gère notamment le club des actionnaires dont vous faites parties.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

**Votre question :** J'ai été informé que les points de fidélité crédités à chaque membre du personnel à l'achat d'un véhicule Renault seront désormais inscrits obligatoirement sur une carte bleue Visa RCI, dont la cotisation annuelle est offerte la première année. Je considère qu'il s'agit d'une sorte de vente forcée. Je dispose déjà d'une carte Visa qui me donne satisfaction et je déplore cette initiative de la DVSP. Entendez-vous assouplir cette procédure malheureuse beaucoup critiquée ?

**Notre réponse :** Concernant les points de fidélité RVP de façon générale, il convient de rappeler qu'ils sont destinés à valoriser la fidélité des collaborateurs en termes d'achats VN et de financements. A ce jour, ils concernent 2 catégories de collaborateurs, distingués pour leur fidélité à RVP : les "3 étoiles" (4 véhicules et plus en 2 ans) et les "2 étoiles" (2 à 3 véhicules en 2 ans).

La Carte Bleue Visa Renault (et non RCI) a été choisie par RVP pour profiter de la "force de frappe" du dispositif carte déployé dans l'ensemble du réseau France en mars 2008. Cela a été l'opportunité pour RVP d'enrichir son programme de fidélisation et de permettre à ses clients de cumuler les points de fidélité RVP et les avantages propres à la carte (points accumulés lors d'achats divers, produits financiers et bancaires, etc...).

La cotisation est gratuite pour tous les collaborateurs la première année. Elle reste ensuite gratuite tous les ans pour les "3 étoiles" (valorisation de la fidélité) et passe à 11€ par an pour les autres collaborateurs (au lieu de 15€ pour les clients grand public). Cette tarification la positionne très en deçà de produits concurrents. Par ailleurs, la cotisation peut être rapidement amortie au travers des points accumulés.

Comme précisé précédemment, l'option prise par RVP est d'enrichir son programme de fidélisation, et en aucun cas de concurrencer la carte bleue principale du client. Un collaborateur qui ne souhaite pas utiliser sa carte Renault pour effectuer des retraits ou des paiements peut décider de le faire sans problème : il continuera à être crédité de ses points de fidélité, indépendamment de l'utilisation de sa carte.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières

**Votre question** : Que pensez-vous de l'article Challenge n°119 page 74 sur la rémunération des Présidents-Directeurs Généraux ?

**Notre réponse** : L'article de Challenges a retenu toute notre attention dans la mesure où il plaide pour une gouvernance moderne et indépendante des Comités de Rémunérations dans l'attribution de toute forme de rémunération. A ce titre, Renault avait initié ce type de gouvernance en 2005 en scindant le Comité des Nominations et des Rémunérations en deux Comités distincts. Le Comité des Rémunérations est composé d'administrateurs qui sont tous indépendants.

Renault applique d'ores et déjà une politique largement en ligne avec les préconisations de l'article. Ainsi :

La part variable du Président de la Direction Générale est liée à des critères de performance arrêtés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Rémunérations. Vous en trouverez le détail en page 144 de notre document de référence.

De la même manière, l'exercice des stocks options est expressément conditionné au respect de critères de performance individuels et collectifs dans le cadre de l'exécution du plan à moyen terme de la société.

Enfin, s'agissant plus généralement de la gouvernance applicable à ces attributions, Renault a renforcé son dispositif via l'instauration, dans le cadre de la refonte de son code de déontologie, d'une fonction de Compliance Officer qui s'assure en lien avec le déontologue financier du respect des règles de bonnes pratiques en la matière.

Je vous remercie de votre participation active à notre Assemblée Générale et suis à votre disposition pour tout complément d'informations sur ces éléments.

Véronique DOSDAT  
Directeur des Relations Financières